

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4919 - Jeudi 31 octobre 2019 - Prix : 10 DA

24^e Sila

Hassane Rabehi inaugure le Salon du livre

Page 24

Bilan des neuf premiers mois de 2019

Baisse des accidents de la route mais hausse du nombre des décès

Page 2

Inquiétude de la France et des Etats-Unis après la démission de Hariri

Par Mohamed Habili

Si la démission de son poste de chef de gouvernement de Saad Hariri, survenue mardi, répond à une des revendications du mouvement à la fois de protestation et de contestation en cours au Liban depuis deux semaines, il n'est pas évident en revanche que ce soit là ce qu'il y avait de mieux à faire pour ramener le calme dans le pays. On ne peut même pas exclure que cette décision ait au contraire le même effet que de l'huile jetée sur le feu – en l'occurrence un feu qui certes était en train de prendre mais qui n'étant qu'à ses débuts pouvait encore être maîtrisé. Au moment où ces lignes sont écrites, le président Michel Aoun n'a toujours pas fait savoir quelle suite il entendait lui donner. Cependant on voit mal ce qu'il pourrait faire d'autre sinon, quoiqu'à son corps défendant, abonder dans le même sens, c'est-à-dire appeler à de nouvelles élections, et en attendant demander à Hariri, ou à quelque autre personnalité, de former un gouvernement provisoire pour expédier les affaires courantes. Les partisans de Michel Aoun comme ceux du Hezbollah et du mouvement Amal se sont prononcés à la fois contre la démission du gouvernement et contre la tenue de nouvelles élections.

Suite en page 3

Gaïd Salah en visite au Commandement des Forces de défense aérienne

«L'Armée accompagnera le peuple jusqu'à la présidentielle»



PH/MDN

En visite de travail hier au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire, le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a encore évoqué la situation politique du pays, affirmant que l'Armée accompagnera le peuple jusqu'à la tenue de la prochaine élection présidentielle prévue le 12 décembre.

Lire page 2

Ouverture du 4^e Dialogue judiciaire africain à Kampala

Le Président Ougandais plaide pour la «décolonisation» juridique

Page 4

Salon international du livre d'Alger

Un intérêt particulier aux jeunes

Page 13

Gaïd Salah en visite au Commandement des Forces de défense aérienne

«L'Armée accompagnera le peuple jusqu'à la présidentielle»

■ En visite de travail hier au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire, le vice-ministre de la Défense nationale, Ahmed Gaïd Salah, a encore évoqué la situation politique du pays, affirmant que l'Armée accompagnera le peuple jusqu'à la tenue de la prochaine élection présidentielle prévue le 12 décembre.

Par Meriem Benchaouia

«L'Armée nationale populaire est déterminée et engagée à accompagner le peuple algérien jusqu'à la fin de cette phase sensible que traverse notre pays, et son Haut Commandement a affirmé et affirme en toute franchise, à travers ses interventions et ses discours, que les positions de l'Armée demeurent constantes et irrévocables», a-t-il déclaré. Selon le général de corps d'Armée, «celle-ci suit une stratégie judicieuse et bien étudiée, et œuvre à mettre en place toutes les conditions idoines permettant aux citoyens de s'acquitter de leur devoir national dans un climat de sécurité, de paix et de sérénité, et d'organiser ces élections dans toutes leurs étapes,

dans de bonnes conditions». A ce propos, le chef d'état-major de l'ANP a réitéré la position de l'institution militaire quant au déroulement du scrutin présidentiel dans la date annoncée par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah. Il a assuré que l'élection présidentielle aura lieu à la date prévue, à savoir le 12 décembre prochain. Dans une allocution d'orientation lors de la visite de travail effectuée au Commandement des Forces de défense aérienne du territoire, le général de corps d'Armée a souligné que l'ANP soutient l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie) qui supervise toutes les étapes du processus électoral, un soutien qui se poursuivra «jusqu'à la réalisation de l'objectif ultime qui est le déroulement de l'élection présidentielle à la date fixée, soit le jeudi 12 décembre 2019». Il a affirmé, dans ce cadre, que cette échéance «aura lieu à la date fixée, car cette démarche nationale noble émane de la volonté du peuple, à savoir toutes les catégories du peuple algérien, à l'exception de la bande et de ceux qui orbitent autour d'elle». «L'objectif du peuple algérien, soutenu par son armée, est d'asseoir les bases d'un nouvel Etat national, qui sera dirigé par le président élu jouissant de la confiance du peuple et qui lui accordera la légitimité populaire», a-t-il soutenu. Tous ces facteurs permettront au président élu de «concrétiser les aspirations populaires compatibles d'ailleurs avec les aspirations de la jeunesse et accéder au rang



des pays développés, tel que le souhaitent les chouhada et ce à quoi aspirent et rêvent les générations montantes de l'Algérie indépendante», a poursuivi le vice-ministre de la Défense nationale. Le général de corps d'Armée a mis en avant l'intérêt «inégalé» porté par le peuple algérien alors que le pays est à l'aube de la présidentielle, ce qui dénote, a-t-il dit, d'une

prise de conscience populaire de haut niveau quant à l'importance de cette échéance nationale vitale, et traduit une profonde perception populaire de l'impératif de se diriger vite vers une sortie de notre pays de cette conjoncture sensible». Le chef d'état-major de l'ANP a évoqué, également, les jeunes qui ont fait montre «d'un degré élevé de conscience» en se disant déter-

minés à aller vers les urnes de la prochaine présidentielle, «mettant en échec ainsi les plans de la bande et de ses relais, habitués de la politique de chantage à travers des porte-voix exploitant certaines tribunes médiatiques tendancieuses qui tentent vainement de faire échouer ces efforts nobles».

M. B.

Quelque 120 participantes à Laghouat Ouverture du salon national de la créativité féminine

QUELQUE 120 participantes issues de 25 wilayas du pays prennent part à la 5ème édition du salon national de la créativité féminine, inauguré mercredi à Laghouat, dans le cadre de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Révolution du 1er novembre. Initié à la maison de la Culture Tekhi Abdallah Benkeriou par la ligue de wilaya de Laghouat des activités scientifiques et culturelles, le salon, qui s'étale sur une semaine, comporte des expositions sur des activités culturelles et littéraires, telles que la poésie et le roman, la photographie d'art, le dessin, la sculpture, ainsi que des articles d'artisanat traditionnel et des plats populaires algériens. Outre les expositions, le salon prévoit des sessions de formation sur les modes d'accompagnement de la femme pour lui permettre de promouvoir ses talents, ainsi que des représentations théâtrales et des galas, selon les organisateurs. Cette manifestation est aussi une opportunité d'échange d'expériences et de prospection de jeunes talents dans divers domaines, et une occasion de développer la coopération scientifique et culturelle entre algériennes, estime le président de la ligue de wilaya organisatrice de l'événement, Abdelhamid Bentirèche.

Samah N.

Bilan des neuf premiers mois de 2019

Baisse des accidents de la route mais hausse du nombre des décès

Dans un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routière (Cnpsr), on a indiqué que durant les 9 premiers mois de l'année en cours, une baisse des accidents de la circulation a été enregistrée comparativement à l'année précédente, contrairement au nombre des décès qui a connu une hausse légère de 0,35 %. Malgré les différentes campagnes de sensibilisations, stratégies de lutte contre les accidents de la route, des centaines de citoyens meurent chaque jour derrière le volant. Selon le dernier bilan du Centre national de prévention et de sécurité routière, 17 525 accidents de la route ont été enregistrés durant les 9 premiers mois de l'année en cours au niveau national, faisant état d'une baisse du nombre d'accidents par rapport à 2018, avec 358 accidents, un indice en baisse depuis 2016. Le nombre de blessés qui est de 24 397 blessés a reculé durant les 9

premiers mois de 2019 comparativement à la même période de 2018 avec un taux de 4,52 %, soit au moins 1 154 blessés. Le nombre des décès a connu une hausse légère de 0,35 %, a ajouté la même source, faisant état de 2 557 morts sur les routes, soit 9 morts de plus par rapport à la même période de 2018. Le plus grand nombre de morts a été enregistré durant la saison estivale, en dépit des efforts consentis par les autorités durant cette période. Concernant les causes de ces accidents, le bilan du Cnpsr a imputé ces accidents à l'excès de vitesse, le manque de vigilance des piétons. Selon lui, les jeunes conducteurs, entre 18 et 29 ans, sont les plus impliqués dans les accidents de la circulation survenus avec un taux de 34 % du nombre global des accidents. Les titulaires des permis de conduire de moins de deux ans et les motocyclistes sont également les premiers respon-

sables de ces accidents. La wilaya d'Alger vient en tête de liste des wilayas les plus touchées par les accidents, a noté le bilan du Cnpsr, faisant état de 960 accidents ayant engendré 120 morts et 1 122 blessés. Pour rappel, en vue de réduire le «terrorisme de la route» et ses conséquences désastreuses aux plans social et économique, le gouvernement avait examiné, lors de sa dernière réunion, un projet de décret exécutif fixant l'organisation, les missions et le fonctionnement du Conseil consultatif intersectoriel pour la prévention et la sécurité routières, présenté par le ministre de l'Intérieur. Ce décret exécutif vient en couronnement du dispositif national de lutte contre le phénomène de lutte contre les accidents de la route, d'autant que le gouvernement avait approuvé, lors de sa dernière réunion, un décret exécutif relatif à la Délégation nationale de la sécurité routière. Composé de ministres des sec-

teurs concernés, le Conseil consultatif, placé sous la présidence du Premier ministre, aura pour mission de tracer la politique et la stratégie nationale relative à la prévention et à la sécurité routières en vue de réduire le «terrorisme de la route» et ses conséquences désastreuses aux plans social et économique. Le Premier ministre avait alors estimé «impossible de concevoir une stratégie globale de lutte contre ce phénomène sans la contribution de tous les acteurs». A ce propos, le Premier ministre avait instruit le ministre de l'Intérieur d'œuvrer à l'implication des acteurs de la société civile, les chercheurs et les spécialistes en les associant à la composante de ce Conseil en tant qu'importante force de proposition, et de tirer profit des expériences des autres pays en matière de lutte contre ce phénomène, à la lumière de modèles de jumelage dans ce domaine. **Thinhinene Khouchi**

Hydrocarbures

L'Algérie a consommé plus de la moitié de ses réserves énergétiques

■ Pour attirer l'attention sur l'urgence de l'adoption du nouveau projet de loi sur les hydrocarbures, le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab, évoque deux arguments essentiels pour appuyer sa thèse : la baisse des réserves énergétiques du pays et l'augmentation effrénée de la consommation interne et de l'exportation.

Par Louiza Ait Ramdane

Présentant le projet de loi régissant les activités des hydrocarbures devant la Commission des affaires économiques, du développement, de l'industrie, du commerce et de la planification à l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Arkab a affirmé qu'il vise à améliorer les conditions d'investissement, sur le plan fiscal et juridique.

A en croire le ministre, près de 60 % des réserves primaires d'hydrocarbures sont épuisées.

A ce propos, M. Arkab a expliqué que la hausse de la demande sur le gaz et les produits pétroliers a dépassé, annuellement, les 7 %, un taux élevé par rapport à ceux enregistrés au niveau mondial. Le responsable a mis en garde contre le déficit structurel qui sera engendré entre l'offre et la demande à l'horizon 2025-2030, qui impactera certainement les engagements de l'Algérie envers les clients étrangers en ce qui concerne les contrats d'exportation de gaz dont les principaux seront renouvelés en 2019 et 2020.

M. Arkab a défendu son nouveau projet de loi sur les hydrocarbures qui, selon lui, améliorera les conditions d'investissement, sur le plan fiscal et juridique. Il s'agit d'«encourager et de renforcer le partenariat visant l'intensification des efforts d'exploration et l'augmentation des réserves du pays, de façon à assurer la sécurité énergétique à long terme et les ressources nécessaires à la croissance socio-économique», a-t-il expliqué. Dans ce sens, le ministre de l'Energie a souligné que ce projet «vise également à répondre aux besoins du marché national à long terme, ainsi qu'à préserver les parts de Sonatrach sur le marché mondial à travers la hausse de sa production».

Afin de rassurer les Algériens suite à la polémique déclenchée sur une concertation avec les grandes entreprises internationales dans l'élaboration du pro-



PHOTO: R.

jet de loi sur les hydrocarbures, le ministre a insisté sur le fait que la loi a été élaborée par une commission mixte d'experts du ministère de l'Energie, du groupe Sonatrach, de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) et de l'autorité de régulation des hydrocarbures. Il a aussi déclaré que la loi avait pour but «le partage des risques induits par l'exploration avec des partenaires détenant des capacités technologiques et financières». Il estime que cela permettra «le renforcement de la place de Sonatrach en tant que principal acteur dans les activités de l'amont pétrolier et la transformation des hydrocarbures».

Face à la difficulté d'augmenter la production en hydrocarbures du pays, le ministre de l'Energie a déclaré ouvertement l'urgence de promulguer une nouvelle loi afin de redynamiser ses activités en partenariat avec les entreprises étrangères.

Le ministre conclut que le recours au partenariat étranger constitue un choix «stratégique» pour l'Algérie, qui vise le partage des risques liés à l'activité explo-

ration et le bénéfice des apports technologique et financier nécessaires à la relance de l'activité. M. Arkab a souligné l'existence d'un important potentiel minier inexploité à cause du manque d'investissements, ajoutant que le sous-sol de l'Algérie recèle des réserves minières considérables. Cette revitalisation a commencé à reculer depuis 2005, en raison du manque de nouveaux contrats ayant été conclus pour l'exploration et l'exploitation dans le cadre du partenariat, a-t-il dit, soulignant que sur un total de 67 groupes mis en concurrence depuis 2008, nous avons reçu 19 offres seulement et conclu 13 contrats. Par conséquent, le groupe Sonatrach assume seul les charges financières résultant des opérations de découverte, où un montant de 1,67 milliard de dollars a été alloué annuellement durant la période entre 2010 et 2016, a-t-il dit, ajoutant que ce montant était de près de 370 millions USD annuellement durant la période entre 2000 et 2009, d'où l'impérative adaptation et transition.

Rachid Hachichi : la nouvelle loi sur les hydrocarbures affranchira Sonatrach des contraintes réglementaires et fiscales

Face à la polémique soulevée sur le projet de loi sur les hydrocarbures, le P-dg de Sonatrach rassure que la nouvelle loi affranchira le Groupe des contraintes réglementaires et fiscales imposées par la loi en vigueur, permettant ainsi de relever le niveau de la prospection pétrolière en Algérie. Selon Rachid Hachichi, le projet de loi sur les hydrocarbures prévoit des réformes en profondeur, notamment en ce qui concerne les activités amont (prospection et production), car la loi en vigueur est préjudiciable pour l'Algérie. Devant la Commission des affaires économiques, à l'APN, il a expliqué que la loi en vigueur a amené Sonatrach à mobiliser seule d'importants moyens pour la prospection avec un faible rendement et un niveau élevé de risques.

L. A. R.

Bénéficiaires de foncier industriel

Procédure de déchéance de droit de concession

Une procédure de déchéance de droit de concession de foncier industriel a été engagée, à Médéa, à l'encontre d'un nombre important de bénéficiaires de lots de terrain défallants, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. Initiée dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel, destinée à «mettre de l'ordre» dans la gestion de ce

dossier «épineux», cette procédure concerne, selon la même source, les bénéficiaires de terrains qui n'ont pas entamé leurs projets, après l'expiration de la durée légale, fixée à trois années, mais cible également les attributions suspectées d'irrégularité, a-t-on confié. La mesure a touché, à ce jour, pas moins de 200 dossiers d'attribution, parmi lesquels beaucoup de bénéficiaires de lots de terrain qui ne se sont plus manifestés, depuis plusieurs années, malgré les mises en demeure qui leur ont été adressées, alors que d'autres avaient dépassé largement le délai accordé, a-t-on expliqué. Toujours selon la même source, 23 décisions d'annulation d'actes de concession ont été validées par voie de justice qui devra statuer sur les autres dos-

siers déposés auprès des différentes instances judiciaires. Les lots de terrain récupérés seront mis à la disposition des investisseurs représentant toutes les garanties nécessaires et après étude et examen approfondis des projets proposés à la commission en charge de la validation et l'agrément des dossiers d'investissement, a-t-on conclu.

Anis H./APS

LA QUESTION DU JOUR

Inquiétude de la France et des Etats-Unis après la démission de Hariri

Suite de la page une

Les premiers ont organisé des marches de soutien au président de la République, et les autres sont descendus dans la rue, quelques heures seulement avant l'annonce de la démission de Hariri, pour déloger par la force dans le centre de Beyrouth les protestataires campés sur les places publiques depuis des jours. La classe politique libanaise se divise donc déjà en deux camps, d'autant plus marqués qu'ils épousent les mêmes lignes de clivage qu'auparavant. Alors que les Etats de la région les plus influents au Liban, l'Arabie saoudite et l'Iran, se confinent dans le silence par rapport à ces événements, la France et les Etats-Unis se sont rejoints pour exprimer leur inquiétude quant aux conséquences funestes que ceux-ci peuvent avoir. Les Français, par la bouche de leur ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, ont considéré que la démission de Hariri loin d'atténuer la crise l'aggrave au contraire. Pour leur part, les Américains ont appelé à la formation immédiate d'un nouveau gouvernement, semblant craindre par-dessus tout que le vide créé par la démission ne s'installe, ce qui alors achèverait de déstabiliser le pays. Cette inquiétude commune aux Français et aux Américains ne semble toutefois pas partagée par la rue libanaise, qui au contraire a retenti, du moins à Beyrouth, de vivats à l'annonce de la démission de Hariri. Reste que cette dernière n'est qu'une partie des revendications pour lesquelles elle s'est soulevée. Ce qu'elle demande, ce n'est en réalité ni un nouveau gouvernement ni de nouvelles élections, mais le départ de toute la classe politique et par là même la fin du régime du partage des responsabilités sur une base confessionnelle. Elle-même est sur une ligne révolutionnaire, à ce qu'il semble toutefois, car il faut attendre pour voir ce qu'il en est réellement à cet égard. Pour le Hezbollah comme pour Amal, organisations d'obédience chiite, non seulement ce mouvement n'est pas révolutionnaire, mais il est à la solde de l'étranger. De leur point de vue, ce serait donc le contraire d'un mouvement révolutionnaire. A elle seule cette divergence n'annonce rien de bon pour le Liban, un pays déjà au bord de l'effondrement économique.

M. H.

Ouverture du 4^e Dialogue judiciaire africain à Kampala

Le Président Ougandais plaide pour la «décolonisation» juridique

■ Comme annoncé dans nos précédentes éditions, les travaux du 4^e Dialogue judiciaire africain ont débuté hier à Kampala. Donnant le coup d'envoi à ce rendez-vous judiciaire africain, Yoweri Kaguta Museveni, Président de l'Ouganda, a mis en exergue les contradictions existantes entre ce que le droit international évoque et le contexte africain.

De notre envoyée à Kampala, Lynda Naili

C'est pourquoi il a appelé les magistrats présents à ce 4^e Dialogue à adapter les «concepts bourgeois» utilisés dans le droit international à la réalité du terrain africain, ce qui, estimera-t-il, ne constitue en rien une atteinte aux droits de l'homme. Aussi, monté à la tribune avec sa tasse de café à la main, le chef de l'Etat ougandais dira que «la crise que vous devez examiner aujourd'hui est celle des concepts capitalistes et bourgeois contenus dans nos lois». «Le système juridique africain est une transplantation du système libéral et bourgeois qui crée des tensions et des conflits au sein de nos sociétés», a-t-il appuyé. Usant d'humour et d'ironie, il témoignera devant l'assistance d'une expérience personnelle où, dans un pays d'Europe du nord, il a été menacé de «prison parce que j'ai voulu apprendre à mon fils de bien se tenir à table» !!!.

De ce fait, poursuivra-t-il, le système judiciaire africain doit être efficace afin d'aider l'économie à se développer et ce, à travers des stratégies et des visions multidimensionnelles intégrant, entre autres, les aspects liés aux droits élémentaires humains, à l'immigration, les déplacements des populations, la sécurité et le terrorisme.

Au demeurant, reste que l'objectif principal de ce 4^e Dialogue judiciaire africain consiste en l'identification des principaux problèmes de droits de l'homme auxquels l'Afrique est actuellement confrontée et le rôle que le pouvoir judiciaire pourrait jouer pour y faire face. Aussi, durant trois jours, le Dialogue abordera, selon les organisateurs, notamment le problème des migrations, des déplacés internes et des réfugiés ; le droit à la nation-



nalité en Afrique ainsi que la question des pétitions électorales et droits de l'homme : le rôle du pouvoir judiciaire. En outre, les participants s'intéresseront à la problématique du ter-

rorisme et protection des droits de l'homme : développement et droits des peuples autochtones. Au final, les travaux de cette quatrième rencontre judiciaire continentale qui s'achèvera vendredi

1^{er} novembre, se concluront par l'adoption d'un plan d'action visant à renforcer la collaboration des autorités judiciaires africaines en matière de protection des droits de l'homme sur le

continent. Ceci étant, durant le déroulement de ce Dialogue judiciaire continental, les discussions porteront sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations du troisième Dialogue judiciaire tenu en 2017 dans la capitale tanzanienne Arusha. Financé par l'Union européenne, la Coopération internationale allemande (GIZ) et la Banque mondiale, cette quatrième session du Dialogue, abritée par l'Ouganda, a réuni les institutions judiciaires continentales et régionales du système africain des droits de l'homme et les représentants des juridictions nationales de toutes les régions politiques et linguistiques de l'UA, ainsi que des différents systèmes juridiques dont l'Algérie représentée notamment par le vice-président de la Cour suprême et Farid Boulahbel, ambassadeur d'Algérie en Ouganda, Burundi et Rwanda.

L. N.

Coopération économique algéro-ougandaise

Farid Boulahbel, ambassadeur d'Algérie, déplore «des échanges commerciaux dérisoires»

RENCONTRÉ en marge de l'ouverture du 4^e Dialogue judiciaire africain, Farid Boulahbel, ambassadeur d'Algérie en Ouganda, Burundi et Rwanda, déplorera le manque d'intérêt des hommes d'affaires et investisseurs algériens pour l'Afrique, alors qu'elle constitue une véritable opportunité pour le commerce extérieur national. Avec environ 20 millions de dollars, les échanges commerciaux sont dérisoires. Ils sont essentiellement constitués d'importations algériennes, café et cacao principalement. Questionné sur les raisons d'un tel constat, l'ambassadeur évoquera les facteurs de l'éloignement, les coûts de transport et la langue, ce à quoi s'ajoute le facteur du commerce extérieur national orienté vers la Chine, le Brésil... Ceci, enchaînera le diplomate algérien, «nous avons une coopération très intense dans le domaine de l'assistance technique judiciaire en particulier, ainsi qu'en matière de formation». A ce titre, il dira que l'Algérie est le deuxième pays pourvoyeur, après la Chine, de bourses d'études dans l'enseignement supérieur. Ainsi, alors que 42 bourses ont été octroyées en 2015, ce chiffre a pratiquement doublé en 2019 pour atteindre 101 bourses d'études délivrées contre 110 remises par la Chine. Par ailleurs, relevant que l'Ouganda est un pays ami avec qui nous partageons des dates historiques communes, outre d'avoir la même année d'indépendance en 1962, nos deux pays ont signé les décisions de l'ONU en octobre 1962, il soulignera «l'importance du fait que l'Ouganda est l'un des pays africains qui soutient le plus la cause sahraouie qui, outre d'avoir une représentation diplomatique à Kampala, le Sahara occidental est également présent dans les différentes instances aussi bien de l'Union africaine que celles de l'ONU». Enfin, sur la présence de la communauté algérienne en Ouganda, l'ambassadeur dira qu'elle est «très faible». Selon lui, seule une trentaine d'Algériens résident des les trois pays africains cités plus haut, auprès desquels il est chargé de représenter l'Algérie. Et de préciser, dans ce contexte, qu'il s'agit essentiellement de travailleurs dans le domaine des télécom et pétrolier.

L. N.

Promotion des droits de l'homme et des peuples

Les cours africaine, européenne et américaine signent un protocole d'accord

Les trois Cours continentales des droits de l'homme ont clos hier leur premier Forum par la signature d'un document final visant à renforcer leur coopération en matière de jurisprudence, ce qui, selon Sylvain Oré, président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, devraient permettre aux justiciables un meilleur accès aux droits de l'homme et d'accéder à une meilleure justice, inscrivant 2021 comme date de la prochaine réunion du Forum à Strasbourg sous la coupe de la Cour européenne des droits de l'homme.

A ce titre, en vue de rendre opérationnel le Forum international des droits de l'homme, les trois juridictions de justice continentales activant dans ce domaine, en l'occurrence la Cour africaine des droits de l'homme & des peuples, la Cour européenne ainsi que la Cour continentale des droits de l'homme, ont procédé, hier après-midi, à la signature d'un mémorandum d'accord et ce, après la rédaction et la paraphé commune de la Déclaration de Kampala.

De ce fait, les trois Cours ont ainsi convenu notamment d'encourager les Etats membres de leurs organisations respectives, leurs partenaires, la société civile et les citoyens à contribuer et à soutenir la poursui-

te de l'organisation du Forum international des droits de l'homme ainsi que des programmes et activités du Forum. En outre, les trois juridictions ont également décidé d'organiser la tenue de la prochaine réunion du Forum, tous les deux ans en sessions privée et publique, sur une base rotative et avec la participation d'autres acteurs régionaux et mondiaux des droits de l'homme. De plus, outre de s'assurer que les décisions et résolutions du Forum soient bien respectées et appliquées, il a été convenu, en matière de renforcement et de qualification de la ressource humaine, d'organiser des échanges de personnel. Ce à quoi viendront s'ajouter le partage des connaissances via des plateformes numériques sur des questions d'actualité relatives aux droits de l'homme, notamment celles se rapportant aux migrations, à la violence faite aux femmes, les risques environnementaux et changement climatique, le terrorisme. Il est question, à travers ce mémorandum, de partager les connaissances et les informations concernant les méthodes de travail des trois cours, de développer des cours en ligne sur divers aspects de la protection des droits de l'homme dans leurs juridictions respectives, en particulier et dans le monde. Enfin, les trois

cours ont convenu de publier chaque année un rapport électronique sur les principaux arrêts prononcés, lesquels rapports seront assortis de commentaires, de renforcer le dialogue et partager la jurisprudence avec les tribunaux nationaux en tant qu'un des mécanismes leur garantissant qu'ils réfèrent aux jugements des tribunaux régionaux.

Ceci étant, lors d'une conférence de presse conjointe, M^{me} Angelika Nussberger, vice-présidente de la Cour européenne des droits de l'homme, estimera que ce mémorandum constitue «une étape importante pour le renforcement de la coopération» entre les trois juridictions en termes des droits humains universels. Quant à Eduardo Ferrer MacGregor Poisot, président de la Cour inter-américaine des droits de l'homme, il plaidera pour le suivi et la coordination de la mise en œuvre de la Déclaration de Kampala. Pour sa part, le juge Sylvain Oré, président de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, qualifiant d'«intenses» ces «deux journées de discussions et de partages», dira que le Forum permettra désormais de renforcer au profit des justiciables «l'accès aux droits de l'homme et la justice» et ce, à travers la feuille de route adoptée, objet du mémorandum.

L. N.

Pétrole

Les prix stables avant les stocks américains et la Fed

■ Les prix du pétrole naviguaient autour de leurs niveaux de la veille hier en cours d'échanges européens, les investisseurs attendant la publication des stocks américains et la décision de politique monétaire de la Banque centrale américaine (Fed).

Par Salem K.

Vers 10h25 GMT (11h25 à Alger), le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 61,66 dollars à Londres, gagnant 0,11 % par rapport à la clôture de mardi. A New York, le baril américain de WTI pour décembre perdait 0,09 %, à 55,49 dollars. La veille, le Brent avait grappillé 0,03 % et le WTI avait cédé 0,5 %.

Les investisseurs sont tournés vers la publication, plus tard dans la journée, des stocks de pétrole brut aux Etats-Unis par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA). Les chiffres de la fédération professionnelle API publiés mardi après la clôture, jugés moins fiables que ceux de l'EIA, «ont alimenté des prévisions de stocks américains plus faibles qu'initialement prévu à cause d'un taux d'activité des raffineries plus faible», a constaté Stephen



P.V.D.R.

les autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée le 25 octobre. Les investisseurs regardaient également hier du côté de la Fed qui doit rendre sa décision de politique monétaire à 18h00 GMT, même si cette réunion «n'aura pas beaucoup de poids puisque le marché s'attend à ce que la Fed abaisse une fois de plus ses taux», a commenté Naem Aslam de Thinkmarket. Les acteurs des marchés s'attendent de façon quasi-unanime à ce que la banque centrale américaine abaisse d'un quart de point de pourcentage (0,25 %) son taux au jour le jour, qui tomberait ainsi entre 1,50 % et 1,75 %.

S. K./APS

Brennock, analyste chez PVM. Selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg,

les analystes s'attendent à une hausse modérée des stocks de brut

de 500 000 barils et à une baisse de 2,3 millions de barils pour ceux d'essence et de 2,4 millions pour

Changes

L'euro, le dollar et la livre évoluent peu dans un marché attentiste

L'euro, le dollar et la livre sterling évoluaient peu hier, dans un marché atone avant la fin de la réunion de la Réserve fédérale américaine et alors que des élections auront lieu au Royaume-Uni en décembre. Vers 09h50 GMT (10h50 à Alger), l'euro gagnait 0,03 % face au billet vert, à 1,1115 dollar. La livre, de son côté, progressait légèrement face à la devise américaine, gagnant 0,15 % à 1,2881 dollar. Face à l'euro, elle prenait 0,13 %

à 86,29 pence pour un euro. Les investisseurs attendaient hier la décision de politique monétaire de la Banque centrale américaine (Fed) qui doit tomber à 18h00 GMT. «C'est un fait accompli pour le marché que la Fed va baisser ses taux de 25 points de base à 1,50% - 1,75% aujourd'hui et cela a déjà été intégré dans les cours», a expliqué Antje Praefcke, analyste pour Commerzbank, tandis que ce sera le troisième abaissement

des taux d'intérêt en trois mois. Selon lui, le plus important sera le ton de la déclaration qui accompagnera la décision. «Si elle signale qu'après la baisse d'aujourd'hui il n'y aura rien de plus ou qu'elle envisage une pause, alors le dollar devrait probablement s'apprécier légèrement», a-t-il détaillé. Mais «si la Fed suggère la possibilité d'autres baisses, apparaissant plus accommodante qu'attendu par le marché, cela accroîtra pro-

bablement la pression sur le dollar», a ajouté M. Praefcke. Une baisse des taux d'intérêt a pour effet de rendre la devise moins rémunératrice et donc moins attractive pour les cambistes. Par ailleurs, le fait qu'un Brexit sans accord soit de moins en moins probable, «devrait offrir un solide plancher à la livre, malgré l'incertitude pré-électorale grandissante», a résumé Han Tan, analyste pour FXTM.

Malek Y.

Energie

Les bénéfices de Total chutent à cause de la baisse des cours des hydrocarbures

Total a annoncé hier une chute de ses bénéfices au troisième trimestre, en raison de la baisse des cours du pétrole et du gaz, que n'a pas compensé la hausse de sa production d'hydrocarbures. Le bénéfice net a plongé de 29 % sur un an à 2,8 milliards de dollars, a indiqué le géant pétrolier français dans un communiqué. Le bénéfice net ajusté – qui exclut des éléments volatils et exceptionnels et fait par conséquent référence dans le secteur – a pour sa part reculé

de 24 % à 3,02 milliards de dollars. C'est mieux que les 2,77 milliards attendus par les analystes, selon un consensus établi par FactSet. «Le groupe continue à dégager des résultats solides malgré un environnement de prix marqué par un Brent en baisse de 18 % sur un an à 62 dollars par baril en moyenne au troisième trimestre et des prix du gaz en retrait de l'ordre de 55 % en Europe et en Asie», a commenté le P-DG, Patrick Pouyanné. Cet environnement

défavorable a pesé sur les résultats, malgré une hausse de 8 % de la production d'hydrocarbures sur un an, à son plus haut historique, portée par le démarrage et la montée en puissance de nouveaux projets. Le groupe prévoit d'augmenter sa production de 9 % cette année. Total a notamment profité de la production de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance des projets géants Yamal LNG en Russie et Ichthys en Australie, explique-t-il. L'entreprise répète une nouvelle

fois qu'elle entend maintenir sa «discipline» financière dans un contexte qui reste imprévisible. Elle veut ainsi poursuivre ses réductions de coûts et confirme vouloir céder pour 5 milliards de dollars d'actifs sur les années 2019-2020. «L'environnement reste volatil avec une incertitude sur la demande d'hydrocarbures liée aux perspectives sur la croissance économique mondiale et un contexte géopolitique instable», remarque Total.

A. Y./Agences

Allemagne

Le taux de chômage stable en octobre mais la conjoncture pèse

Le taux de chômage en Allemagne est resté stable en octobre à 5,0 %, mais le nombre de chômeurs a augmenté de 6 000 sur un mois, selon des chiffres corrigés des variations saisonnières (CVS) publiés hier par l'Agence pour l'emploi. Cette stagnation du marché du travail allemand vient souligner le ralentissement en cours de la première

économie européenne, précise l'agence. «La faiblesse économique actuelle laisse des traces sur le marché du travail», observe le directeur de l'agence pour l'emploi, Detlef Scheele. «Mais dans l'ensemble, il reste robuste», nuance-t-il. En données brutes, le nombre de chômeurs a baissé de 30 000 de septembre à octobre, à 2,2 millions de personnes. Le

rythme des créations d'emploi a aussi continué à baisser, comme en témoigne le nombre d'offres vacantes sur le marché du travail, en diminution de 60 000 sur un an, à 764 000 offres. «Hormis dans l'industrie, ce n'est pas la réticence des entreprises à embaucher qui bride le marché du travail mais plutôt le manque de main-d'œuvre qualifiée», note

Bruno Cavalier, économiste chez Oddo BHF. Par ailleurs, la demande domestique devrait rester forte sur fond de marché de l'emploi somme toute résistant. De quoi atténuer les effets d'un recul prévisible, et pour la deuxième fois d'affilée, de la croissance allemande au troisième trimestre, qui ferait entrer le pays dans une récession technique. Agences

Asie Les Bourses attentistes avant les décisions de la Fed

LES BOURSES d'Asie ont globalement fini en baisse hier, dans l'attente des décisions de politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed). A Tokyo, à l'issue des transactions, le Nikkei des 225 valeurs vendettes a perdu 0,57 % à 22 843,12 points, victime de prises de bénéfices. Il avait grimpé durant sept séances d'affilée à un niveau inédit en un an. L'indice élargi Topix, qui avait un peu fléchi lundi, a de son côté augmenté de 0,59 % à 1 665,90 points. Les investisseurs à Tokyo ont connu une vague d'optimisme ces derniers jours, mais ils ont opté hier pour des prises de bénéfices, par prudence. En Chine, l'indice composite de Shanghai a décliné de 0,50 % à 2 939,32 points et celui de Shenzhen a abandonné 0,86 % à 1 628,62 points. A Hong Kong, l'indice Hang Seng a laissé filer 0,44 % à 26 667,71 points. A Tokyo, un peu plus de la moitié des principaux secteurs étaient en baisse, à commencer par l'énergie, les matériaux ou encore les valeurs technologiques. Le yen remontait un peu par rapport au dollar, à raison d'un billet vert pour 108,83 yens vers 08h00 GMT, contre 108,97 yens mardi après la clôture de Tokyo, point de référence pour les investisseurs nippons. La monnaie japonaise reculait vis-à-vis de l'euro, qui valait 121,05 yens contre 120,86 yens mardi soir à Tokyo.

R. E.

Alger

17 bidonvilles en attente de relogement à Baraki

■ La commune de Baraki compte 17 bidonvilles hébergeant quelque 1 500 familles en attente de relogement dans le cadre du programme de relogement de la wilaya d'Alger, a indiqué le président de l'APC de Baraki.

Par Nassima A.

La commune de Baraki compte 17 bidonvilles où vivent quelque 1 500 familles, dont les plus grands sont Hai Ladjimi et El Houria à El-Merdja, suivis de constructions anarchiques regroupant entre 30 et 60 familles, a précisé M. Ghazi. Il est possible pour les services de la wilaya de prendre en charge ce nombre de bidonvilles en une seule opération de relogement, a-t-il poursuivi, estimant que cette démarche réduirait les longues listes d'attente et donnerait l'opportunité aux citoyens vivant dans des logements exiguës. Il a fait état, dans ce sens, d'une demande s'élevant à 7 000 pour seulement 150 logements non-distribués, depuis 2014. En dépit de la régression des terres agricoles, la commune de Baraki compte encore 8 grands haouchs, a précisé le P/APC, expliquant que certains haouchs continuent à abriter des membres de la même famille, alors que d'autres ont connu une extension anarchique. A ce propos, il a cité l'un des haouchs ayant perdu leur caractère agricole, en l'occurrence Bouchakour qui abrite depuis la décennie noire une soixantaine de familles, des constructions précaires dépourvues d'éclairage et de réseau d'assainissement, entre autres. Le président de l'APC a indiqué que

l'élimination des bidonvilles permettra à ses services de récupérer des assiettes foncières supplémentaires à exploiter dans le nouveau programme de logement promotionnel aidé (LPA). L'ensemble des assiettes foncières disponibles dans la banlieue de la capitale ont été affectées à la construction de logements sociaux et promotionnels participatifs, a fait savoir le même responsable avant d'ajouter que sa commune a connu la création de 9 grands quartiers en 2018-2019 (600 unités de logement), soit une hausse de 10 000 habitants. Dans ce contexte, certains nouveaux quartiers enregistrent le non parachèvement de l'aménagement des espaces exté-



rieurs et l'éclairage public, a-t-on constaté. Les citoyens tiennent la commune pour responsable de cette situation, alors que le président de l'APC a indiqué qu'il y a disparité dans la prise en charge de l'éclairage public, allusion à l'engagement de

l'établissement de réalisation et de maintenance de l'éclairage public de la wilaya d'Alger (Erma) à assurer les poteaux électriques, y compris dans les haouchs. Les services de la commune ont transmis à l'Office de promotion et de gestion

immobilière (Opgi) de Bir Mourad Rais un rapport sur l'ensemble des lacunes enregistrées, a-t-il indiqué, soulignant que cette situation constitue «un fardeau» pour son administration locale.

N. A./APS

Constantine

Session de formation nationale sur l'intensification de la production des céréales

Une session de formation nationale autour de l'intensification et l'amélioration de la production des céréales et des légumes secs, ciblant 110 agriculteurs, a été entamée mardi au Centre de formation des employés des collectivités locales de la wilaya de Constantine, a-t-on appris auprès du président de la Chambre d'agriculture, Mahmoud Belebjaoui. La session de formation de deux jours, initiée par la Chambre d'agriculture, vise principalement l'amélioration de la qualité de production agricole et l'échange des expériences entre les opérateurs de cette filière stratégique, a précisé à

l'APS le responsable. La formation destinée aux fellahs issus de plus de 12 wilayas du pays à l'instar des régions d'Annaba, Bouira, Médéa, Tlemcen, Mostaganem et Constantine, est encadrée par des experts du domaine, de différents instituts nationaux et stations régionales spécialisées, a-t-il ajouté. Les méthodes de préparation du sol, l'opération d'ensemencement et de mise en place des engrais azotés, les techniques de lutte contre les mauvaises herbes, le traitement chimique des champignons, sont les thèmes qui seront traités lors de la rencontre, a affirmé M. Belebjaoui, faisant savoir que

la session de formation constituera un espace pour échanger les connaissances entre les professionnels spécialisés de ce secteur, ayant pour objectif l'augmentation du rendement et l'amélioration de la qualité de production. D'autres communications de certains agriculteurs et des représentants d'associations activant dans les domaines des céréales et des légumes secs, à l'image de l'association locale pour le développement rural et la promotion de l'investissement, sont également au programme de la session de formation, a-t-on souligné.

Samy Y.

Oran

Le vol d'équipements d'apiculture affecte l'activité des apiculteurs

Les apiculteurs qui activent au niveau des forêts de la wilaya d'Oran sont victimes de vol de leur équipement, ce qui nuit à leur activité, a déploré le président de la Fédération des apiculteurs d'Oran. Les apiculteurs ayant bénéficié de parcelles au niveau des forêts de la wilaya se voient, ainsi, incapables de protéger les ruches et autres équipements qui font l'objet de vol, d'incendie et de sabotage par épannage d'insecticides qui sont nuisibles aux abeilles et à la production de miel, a souligné Hadjadj Nedjmeddine. Face à cette situation, la Fédération des apiculteurs d'Oran sollicite la Conservation des forêts à autoriser les associations apicoles la construction d'un abri d'une superficie ne dépassant pas 2 mètres pour assurer un gardiennage afin de parer à toute agression et protéger les abeilles. La fédération compte 15 associations spécialisées en apiculture comprenant chacune 15 à 45 membres activant à travers 21 terrains forestiers dans la wilaya. Le chef de bureau inventaire de la

Conservation des forêts d'Oran a fait savoir que l'octroi d'autorisations pour la réalisation d'abris aux gardiens et espaces pour l'apiculture est suspendu depuis cinq mois à cause d'infractions commises par certains apiculteurs activant au sein d'associations. La suspension a été déci-

dée sur la base de rapports des responsables de subdivisions de la Conservation des forêts dénonçant des pratiques de construction et de pose de clôtures en s'appropriant des espaces dépassant la surface accordée pour planter des légumes dont la fève, le pois et en effectuant le

labour illicite ou des arbres fruitiers, a indiqué Kidoud Mohamed. La Conservation des forêts peut octroyer une autorisation pour l'installation d'un abri mobile pour gardiennage et non pas la construction qui utilise du ciment au sein des forêts, a-t-on fait savoir. Le nombre de bénéficiaires des périmètres apicoles dans les forêts de la wilaya est estimé actuellement à 219 apiculteurs dont 187 activant en associations et 32 individuellement, alors que le nombre de dossiers déposés au niveau de la Conservation des forêts est de 45 demandes.

Lamia Y.

Mila

Remise des clés de 500 logements AADL à leurs bénéficiaires à Ferdjiooua

Les clés de 500 logements de type location-vente relevant du programme de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL) ont été remises à leurs bénéficiaires dans la commune de Ferdjiooua (Ouest de Mila). Présidée par le chef de l'exécutif local, la cérémonie de remise des clés de ce lot d'habitat, organisée dans le cadre des festivités célébrant le 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération, a été marquée par une ambiance festive des bénéficiaires, a-t-on relevé. Cette nouvelle cité est équipée de toutes les commodités, notamment un groupe scolaire qui accueillera les élèves «d'ici un mois», a indiqué le directeur de l'habitat, Miloud Fadhel. Cette journée a aussi été marquée par le lancement d'une opéra-

tion de distribution de 1 300 aides à l'habitat rural à leurs bénéficiaires à travers plusieurs communes de la wilaya de Mila, a-t-on souligné. S'exprimant lors d'un point de presse, le wali, Mohamed Amieur, a déclaré que cette nouvelle cité de logements AADL ainsi que les autres projets en cours de réalisation dans la wilaya sont équipés de toutes les commodités, notamment les infrastructures et équipements nécessaires en sus des opérations d'aménagement extérieur et de raccordement aux voiries et réseaux divers (VRD) visant à assurer le confort des citoyens. Un total de 1 200 logements publics locatifs (LPL) sur 2 600 unités de la même formule en cours de réalisation, sera livré à travers six communes de la wilaya «avant la fin de l'année en cours», a annoncé

M. Amieur. Plusieurs quotas de logements de type location-vente seront distribués «l'année prochaine» dans différentes communes de la wilaya, à savoir Mila (1 000 logements), Chelghoum El Aid (600 logements) et Teleghma (400 unités), a encore ajouté le même responsable, soulignant que le taux d'avancement des travaux de réalisation de ces projets a atteint un niveau «appréciable». Par la suite, le chef de l'exécutif local a procédé à la mise en service d'une piscine de proximité, réceptionnée récemment dans la commune Yahia Beni Guecha. Cette infrastructure a nécessité une enveloppe financière de 85 millions de dinars, selon les explications fournies sur les lieux.

R. R.

Tunisie/Libye

Les développements en Libye au centre d'un entretien entre Kaïs Saïed et Khaled Al Mechri

■ Le président tunisien, Kaïs Saïed, s'est entretenu, mardi soir à Tunis, avec le président du Conseil suprême de l'Etat en Libye, Khaled Al Mechri, «venu le féliciter d'avoir gagné la confiance du peuple tunisien» lors des récentes élections présidentielles, indique l'agence TAP, citant un communiqué de la Présidence.

Par Sabiha O.

Le chef du Conseil d'Etat suprême libyen a informé le président Saïed des développements en Libye, des grandes lignes de l'initiative lancée par Khaled Al Mechri pour trouver un règlement global de la crise libyenne et du processus de rédaction d'une Constitution pour le pays. Il a rendu compte également des efforts menés pour cesser les combats et reprendre rapidement le dialogue et la négociation pour relancer le processus politique et trouver une solution durable à la crise, ajoute le communiqué. A cet égard, Khaled Al Mechri a exprimé son espoir que «la Tunisie continuera à jouer un rôle positif dans le dossier libyen et contribuera à l'instauration de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du territoire libyen». De son côté, le président tunisien a rappelé, selon la même source, les relations historiques entre les deux pays et deux les peuples tunisien et libyen, en soulignant l'interdépendance des intérêts et l'unité du destin



entre les deux pays, exprimant ses «regrets pour la poursuite de l'effusion de sang libyen et ses retombées dangereuses sur la situation en Tunisie et de ses graves répercussions sur la stabilité dans toute la région». Kaïs Saïed a réaffirmé la position tuni-

sienne sur la question libyenne et l'adhésion de la Tunisie à la légitimité internationale visant à trouver un règlement politique global servant les intérêts du peuple libyen, préservant sa souveraineté et son intégrité territoriale et rétablissant la sécurité et

la stabilité dans ce pays frère. Il a souligné que «la solution doit être fondée sur la volonté totale des Libyens eux-mêmes, libres de toute pression». Le président Saïed a annoncé «l'engagement de la Tunisie à œuvrer pour être une force de proposition et une

partie contribuant à la recherche de solutions effectives à la crise libyenne», soulignant que «la sécurité de la Libye équivaut à la sécurité de la Tunisie».

S. O./Agences

Sahara occidental Réunion du Conseil de sécurité

Le Conseil de sécurité des Nations unies devrait se réunir demain en séance publique pour le prolongement de la mission des Nations unies pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). La réunion s'ajoute aux autres réunions officielles qui ont déjà eu lieu ce mois-ci sur le conflit au Sahara occidental, à la veille de la nomination d'un nouvel Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental et de l'adoption d'une nouvelle résolution sur la Minurso. Le Front Polisario a appelé à plusieurs reprises le Conseil de sécurité des Nations unies à faire pression sur le Maroc pour qu'il respecte le droit international ainsi que les engagements souscrits dans le cadre du plan de règlement en vigueur depuis 1991. La nouvelle résolution rédigée par les Etats-Unis a salué le rôle joué par l'envoyé personnel de l'ancien Secrétaire général, Horst Kohler, ses efforts pour tenir des négociations directes à Genève et l'impulsion qu'il a créée. Selon la première mouture du projet, la délégation américaine à l'ONU, porte-plume des résolutions sur le Sahara occidental, a suggéré de renouveler le mandat de la Minurso jusqu'au 31 octobre 2020, soit pour une durée d'une année. L'administration américaine avait auparavant appuyé fermement des renouvellements de six mois

afin de mettre la pression sur les deux parties au conflit, le Front Polisario et le Maroc, pour revenir à la table des négociations. Washington, semble accorder le temps qu'il faut au prochain envoyé personnel du SG de l'ONU pour remettre le processus de paix sur les rails après la démission de l'ancien envoyé personnel, Horst Kohler. La première mouture du projet réitère, à ce propos, le «ferme appui» du Conseil de sécurité aux efforts du secrétaire général et de son prochain émissaire pour le règlement du conflit au Sahara

occidental, réaffirmant en outre l'engagement de l'instance suprême de l'ONU à assister les parties au conflit pour parvenir à une solution mutuellement acceptable qui pourvoit l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Elle souligne que le règlement de ce conflit de longue date contribuerait à la stabilité de la région. Insistant que le statu quo au Sahara occidental est «inacceptable», le projet américain relève que des progrès dans les négociations sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des Sahraouis

sous tous ses aspects. Cette première mouture appelle également les parties au conflit à reprendre les négociations sous les auspices de l'ONU de bonne foi et sans pré-conditions, en vue de parvenir à une solution garantissant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Les Etats-Unis n'ont pas manqué, par ailleurs, de réitérer l'importance du rôle joué par la Minurso sur le terrain et la nécessité pour la mission onusienne de s'acquitter de son mandat, y compris de prêter assistance au prochain Envoyé personnel.

Cette reconnaissance est un rappel du rôle crucial de la Minurso dans le processus de paix, alors que le Maroc continue d'entraver sa liberté d'action. En avril dernier, le SG de l'ONU a également critiqué les entraves à la liberté d'action de la Minurso qui l'ont empêché de prêter assistance à Horst Kohler, alors que ce dernier avait demandé au chef de la Minurso, Colin Stewart, de l'aider à maintenir les contacts avec certains interlocuteurs locaux.

Fella Y./APS

Libye

Reprise prochaine du trafic aérien à l'aéroport international de Mitiga

Le Gouvernement d'union nationale (GNA) libyen a annoncé la reprise prochaine du trafic aérien à l'aéroport international de Mitiga, le seul opérationnel de la capitale Tripoli, fermé depuis presque deux mois à cause d'attaques répétées des troupes de l'officier à la retraite Khalifa Haftar. «Nous annonçons la réouverture de l'espace aérien et la reprise de trafic aérien à l'aéroport international de Mitiga dès ce jour», a déclaré Milad Maatoug, ministre des Transports du GNA, reconnu par l'ONU. Les vols ne devraient pas reprendre avant une semaine ou deux, le temps que l'aéroport soit «totalement opérationnel», a-t-il précisé, à l'issue d'une visite avec le ministre de l'Intérieur, Fathi Bachagna, et de l'émissaire onusien pour la Libye, Ghassan Salamé. Situé à quelques kilomètres à l'est de la capitale, Mitiga se trouve dans la zone contrôlée par le

GNA, basé à Tripoli. Depuis le début, le 4 avril, d'une attaque des troupes de Khalifa Haftar pour prendre le contrôle de Tripoli, l'aéroport a été à plusieurs reprises la cible de frappes aériennes et de tirs de roquettes. «Mitiga est un aéroport civil très important puisqu'il est utilisé par près de la moitié des habitants de la Libye et nous espérons qu'il ne soit plus la cible d'attaques», a déclaré M. Maatoug. «Il y a 2,6 millions de personnes, dont des blessés et des malades, qui ont été privées de cette infrastructure vitale», a indiqué pour sa part M. Salamé. La fermeture de l'aéroport a aussi pesé sur l'organisation des «départs volontaires de migrants, organisés par les agences de l'ONU», a souligné l'émissaire de l'ONU. «Ce n'est pas normal qu'une ville telle que Tripoli, la capitale de la Libye, soit sans aéroport», a-t-il dit, affirmant que la Mission d'appui de l'ONU en Libye (Manul) a

constaté qu'il n'y avait aucune présence militaire au sein de l'aéroport de Mitiga. «Nous sommes rassurés aujourd'hui avec la définition des limites de l'aéroport civil. Dorénavant, aucune partie n'a de raison valable pour le prendre pour cible», a-t-il dit. Après la dernière attaque en date, survenue le 1^{er} septembre et qui avait fait quatre blessés, les vols ont été transférés à Misrata, à 200 km plus à l'est et l'aéroport a été maintenu fermé. A l'avenir, «lorsque l'auteur est identifié avec des preuves à l'appui (...) toute attaque non justifiée sera considérée comme un crime de guerre», a averti M. Salamé. «Le Conseil de sécurité (de l'ONU) en sera informé et (le responsable) sanctionné», a-t-il conclu, sans donner de précisions quant aux sanctions encourues.

R. M.



Liban

Levée des barrages après la démission de Hariri, mais rien n'est réglé

■ La démission du Premier ministre libanais, Saad Hariri, s'est traduite hier par une détente sur le terrain, avec la levée de nombreux barrages routiers, mais cette victoire des manifestants est loin de satisfaire toutes leurs revendications et ouvre une période de grande incertitude.

Par Rosa C.

La démission de M. Hariri doit encore être acceptée formellement par le président de la République Michel Aoun, qui pourrait décider de laisser – au moins temporairement – le Premier ministre en fonctions pour gérer les affaires courantes. En attendant, après deux semaines d'une mobilisation sans précédent au Liban, les principaux accès à la capitale ont été débloqués hier, permettant une reprise de l'activité après une longue paralysie. L'armée a notamment rouvert sans incident le passage de Jal al-Dib, au nord de la capitale. Les forces de l'ordre ont pris position sous le

regard de quelques dizaines de manifestants. D'autres contestataires se sont en revanche allongés sur le pont autoroutier de Beyrouth pour continuer de bloquer les voies. En annonçant mardi après-midi sa décision de démissionner face à la colère populaire, M. Hariri a déclenché des scènes de liesse dans tout le Liban, où des foules bon enfant réclament depuis le 17 octobre le départ de l'ensemble de la classe politique. Mais cette démission ne semble pas à même de répondre seule à la colère accumulée contre des dirigeants accusés d'incompétence généralisée et de corruption dans un pays aux services publics en pleine déliquescence. Mohammed,

un officier de l'armée à la retraite, était ainsi de retour hier sur la place des Martyrs, cœur de la contestation à Beyrouth. «*Saad Hariri a pris une bonne décision en démissionnant, mais nous voulons maintenant des élections anticipées et le retour de l'argent volé*», explique-t-il. Pour Charbel, 26 ans, drapeau libanais sur les épaules, «*cette démission ne sera pas suffisante pour nous faire quitter les rues, la pression va continuer*». Parmi les cris de joie saluant la démission de M. Hariri, le slogan «*Tous veut dire tous*» a été immédiatement repris pour signifier le désir d'un changement radical de la classe politique. Celui-ci est loin d'être acquis, comme l'a prouvé la violente attaque perpétrée mardi après-midi à Beyrouth contre un des principaux lieux de rassemblements par des partisans du Hezbollah chiite pro-iranien et de son allié Amal, opposés au mouvement de contestation. Allié lui aussi du Hezbollah, le président Michel Aoun n'avait toujours pas réagi publiquement hier matin à la démission de Saad Hariri. Selon les commentateurs, le Premier ministre a démissionné



contre l'avis de M. Aoun et du leader du Hezbollah Hassan Nasrallah, qui a mis en garde contre le «*chaos*». Parmi les scénarios envisagés, le Premier ministre pourrait être prolongé par le chef de l'État à la tête d'un gouvernement provisoire, le temps de mesurer les nouveaux rapports de force. «*Hariri renverse la table pour mieux négocier son retour*», a titré le quotidien francophone «*L'Orient le Jour*». Mais son souhait de diriger une équipe totalement renouvelée, formée en majorité de technocrates reconnus pour leur com-

pétence, pourrait se heurter à de nombreuses résistances. Selon la presse, M. Aoun refuse de «*sacrifier*» son gendre, le ministre des Affaires étrangères Gebran Bassil, sans doute la personnalité la plus honnie des manifestants qui le considèrent comme corrompu et «*arrogant*». La donne est encore compliquée par la règle d'or libanaise selon laquelle le poste de Premier ministre doit revenir à un sunnite. Or, M. Hariri est une des rares personnalités politiques de premier plan dans cette communauté.

R. C.



Commentaire

Pacifique

Par Fouzia Mahmoudi

De nombreuses nouvelles têtes au sein du Parti démocrate américain commencent à faire, doucement mais sûrement, bouger les choses concernant le traitement du conflit israélo-palestinien aux États-Unis. Et les Palestiniens trop souvent traités comme les coupables évidents de la violence au Proche-Orient. Aujourd'hui, même les candidats à la primaire démocrate changent du discours habituel et promettent, à l'instar de Joe Biden, Elizabeth Warren et surtout Bernie Sanders, de mener une politique radicalement opposée à celle de Donald Trump sur le dossier. Les candidats se sont ainsi engagés cette semaine à faire pression sur Israël en faveur d'un accord de paix menant à la création d'un État palestinien. «*Nous exigeons que le gouvernement israélien se mette autour de la table avec le peuple palestinien et négocie un accord qui fonctionne pour toutes les parties*», a lancé le sénateur indépendant et candidat à la primaire démocrate, Bernie Sanders, lors d'une conférence de l'organisation progressiste juive J-Street. «*Il n'est pas antisémite que de dire que le gouvernement de Netanyahu est raciste. C'est un fait*», a affirmé celui qui pourrait devenir le premier président juif des États-Unis, accusant le Premier ministre israélien et Donald Trump d'attiser la division. Donald Trump, dont la base d'électeurs chrétiens évangéliques est résolument pro-israélienne, a adopté une série de mesures saluées par le gouvernement de Benjamin Netanyahu, dont le déplacement contesté de l'ambassade des États-Unis de Tel-Aviv à Jérusalem. «*S'il y a un peuple sur Terre qui comprend le danger du racisme et du suprématisme blanc, c'est certainement le peuple juif*», a ajouté Bernie Sanders, sous un tonnerre d'applaudissements. Joe Biden et Elizabeth Warren, candidats en tête des sondages pour l'investiture démocrate, ont tous les deux affirmé dans des messages vidéo projetés lors de la conférence qu'ils s'opposeraient à toute action qui fermerait la porte à la création d'un État palestinien. «*Nous ne pouvons pas avoir peur de dire la vérité à nos amis les plus proches (...) la solution à deux États est la meilleure, sinon l'unique solution pour garantir un futur pacifique à l'État juif et démocratique d'Israël*», a souligné Joe Biden, vice-président des États-Unis sous Barack Obama. Elizabeth Warren a quant à elle promis qu'elle annulerait deux mesures phares de l'administration Trump, en rétablissant l'aide américaine à l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens et en permettant à l'Organisation de libération de la Palestine de rouvrir son bureau à Washington. Si elle ne prévoit pas de déménager à nouveau l'ambassade, Elizabeth Warren a en revanche proposé de rouvrir la mission américaine à Jérusalem-Est, qui deviendrait une ambassade si un accord de paix venait à créer un État palestinien. Et si pour le moment ces promesses sont loin d'apporter quoi que ce soit de concret aux Palestiniens, elles semblent du moins indiquer que pour une partie des Américains du moins, l'injustice du conflit israélo-palestinien ne passe plus inaperçue. Reste à savoir si ces promesses seront tenues en cas de victoire de l'une de ces personnalités à la présidentielle de 2020, et surtout si cela se traduira par une plus forte coopération avec les Palestiniens dont les voix sont trop souvent ignorées, même lorsque cela concerne leurs propres négociations de paix.

F. M.

États-Unis

La Chambre des représentants reconnaît le «génocide arménien»

La Chambre des représentants des États-Unis a reconnu formellement mardi le «*génocide arménien*», une décision vivement saluée par l'Arménie, mais dénoncée comme «*dénuée de sens*» par Ankara. C'est la première fois qu'une telle résolution est adoptée en séance plénière d'une des chambres du Congrès à Washington. Appelant à «*commémorer le génocide arménien*», à «*rejeter les tentatives (...) d'associer le gouvernement américain à la négation du génocide arménien*» et à éduquer sur ces faits, ce texte non-contrainant a été adopté par l'écrasante majorité de 405 voix sur 435, avec une rare union entre démocrates et républicains, et seulement onze voix contre. Le résultat du vote a été accueilli par des applaudissements dans l'hémicycle. Le ministère turc des Affaires étrangères a immédiatement «*condamné fortement*» cet «*acte politique dénué de sens*», assurant qu'il a pour «*seuls destinataires le lobby arménien et les groupes anti-turcs*». La Turquie a également convoqué hier l'ambassadeur américain à Ankara pour protester contre cette décision. De son côté, le Premier ministre arménien Nikol Pachinian a «*salué un vote historique*», jugeant, dans un message sur Twitter, que cette résolution «*est un pas audacieux vers la vérité et la justice historique qui*

offre également un réconfort à des millions de descendants des survivants du génocide arménien». M. Pachinian a également fait part de son «*admiration pour des générations d'Arméniens et d'Américains d'origine arménienne dont l'activisme désintéressé et la persévérance ont été le moteur derrière ce vote*». «*L'Arménie remercie profondément les membres de la Chambre des représentants pour leur vote résolu et impressionnant*», a renchéri la diplomatie arménienne, dans un communiqué. Ce sentiment était largement partagé par des Arméniens dans les rues d'Erevan, la capitale. «*Je suis si heureux que les États-Unis aient finalement reconnu le génocide*», a confié à l'AFP le cordonnier Korioun Hakobian, 69 ans. Le génocide arménien est reconnu par une trentaine de pays et la communauté des historiens. Selon les estimations, entre 1,2 million et 1,5 million d'Arméniens ont été tués pendant la Première Guerre mondiale par les troupes de l'Empire ottoman, alors allié à l'Allemagne et à l'Autriche-Hongrie. Mais la Turquie refuse l'utilisation du terme «*génocide*», évoquant des massacres réciproques sur fond de guerre civile et de famine ayant fait des centaines de milliers de morts dans les deux camps. «*Aujourd'hui, nous disons clairement, dans cet*

hémicycle, afin que ce soit gravé dans le marbre des annales du Congrès: les actes barbares commis contre le peuple arménien constituent un génocide», a lancé la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi. La star américaine de télé-réalité Kim Kardashian avait appelé sur Twitter le Congrès à «*passer à l'acte*». Selon les estimations, entre 500 000 et 1,5 million d'Américains ont, comme elle, des origines arméniennes. En avril 2017, peu après son arrivée à la Maison-Blanche, Donald Trump avait qualifié le massacre des Arméniens en 1915 d'«*une des pires atrocités de masse du XX^e siècle*», bien qu'il se soit gardé d'employer le terme «*génocide*». Avant d'être élu en 2008, son prédécesseur Barack Obama s'était lui engagé à reconnaître le génocide, mais il n'avait finalement jamais employé ce terme durant ses deux mandats. Ce vote est intervenu le jour de la fête nationale turque, alors que les relations entre Washington et Ankara, alliés au sein de l'Otan, traversent de fortes tensions. Le président Trump a laissé le champ libre à une offensive turque en Syrie contre les combattants kurdes, pourtant également alliés des États-Unis, en retirant ses forces du nord du pays début octobre.

Salon international du livre d'Alger

Un intérêt particulier aux jeunes

■ La 24^e édition du Salon international du livre d'Alger, ouverte hier en fin de journée au Palais des expositions - Pins maritimes d'Alger (Safex), sera dédiée aux jeunes écrivains, assurent les organisateurs. Cette manifestation culturelle et littéraire met en avant la créativité et le talent de jeunes écrivains et de jeunes maisons d'édition algériennes. «C'est une manière d'intégrer nos jeunes talents et de les associer à cet édition», a déclaré le commissaire de la 24^e édition du Sila.

Par Abla S.

De jeunes créateurs dans le domaine du livre seront encouragés lors de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger qui s'est ouvert hier en fin de journée au Palais des expositions - Pins maritimes d'Alger (Safex). Les organisateurs de cette édition du Sila ont décidé de mettre en valeur la créativité des jeunes algériens en matière d'écriture, d'édition et de design.

En effet, pour la première fois depuis la création du Sila, un concours national pour la meilleure affiche de l'évènement a été organisé bien avant son lancement. Le concours était destiné aux jeunes designers, artistes et étudiants des Beaux-arts. Le design choisi par le jury est celui du jeune Hamdi Kada de Mascara.

En matière d'écriture littéraire, les organisateurs de la 24^e édi-

tion du Sila assurent l'exposition de leurs œuvres afin de les encourager à plus de créativité littéraire.

Une attention particulière sera accordée aux jeunes auteurs débutants, particulièrement les lauréats des différents prix littéraires algériens : Prix Assia-Djebbar, Prix Mohamed-Dib, ou encore le Prix Ali-Maâchi. Les lauréats du Prix Katara du roman arabe, attribué récemment au Qatar, prendront également part à cet événement.

Cette orientation vise à promouvoir ces jeunes talents et faire connaître leurs écrits du grand public. L'accent est particulièrement mis sur les écrivains des villes de l'intérieur et du Sud algérien ainsi que sur les nouvelles maisons d'édition.

L'encouragement des jeunes concerne aussi les jeunes éditeurs. Parmi les 298 maisons d'édition algériennes, certaines ont déjà réussi à se faire connaître sur le plan national, à

l'image de Barzakh, Casbah, Mim, Hibou ou encore Chihab. Il y aura notamment des maisons d'édition créées récemment, à savoir «El Djazair Taqraa», «El Khayal» et autres.

Invité d'honneur du Sila 2019, le Sénégal devra être représenté par des auteurs comme Hamidou Sall, Khalil Diallo, Rahmatou Seck Samb, ou encore Abdoulaye Racine Senghor. Une rencontre entre éditeurs algériens et sénégalais est également prévue à la fin du salon dont cette 24^e n'offre son estrade qu'à deux auteurs étrangers, le Palestinien Ibrahim Nasrallah et l'Algéro-Américaine Elaine Mokhtefi, militante de la cause algérienne dans les années 1950-1960.

Il y a aussi l'espace «Esprit Panafr» qui devra être dédié à la commémoration du cinquantenaire du Festival culturel panafricain d'Alger de 1969, une occasion d'évoquer le Festival mondial des arts nègres de Dakar



(1966). «On célèbre la cinquantième anniversaire du panaf qui coïncide avec le Sénégal comme invité d'honneur. C'est une belle

occasion pour plus de créativité», a déclaré le commissaire du festival.

A. S.

Après une longue maladie

La chanteuse kabyle Djamila n'est plus

La chanteuse algérienne d'expression kabyle, Djamila, est décédée dans la soirée de mardi à Alger, à l'âge de 89 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-

on appris auprès de ses proches.

Grande dame de la chanson kabyle, Djamila, de son vrai nom, Djohar Bachane, est née le 2 mai

1930 à Ait Bouhouni, commune d'Azazga (Tizi-Ouzou). Elle a commencé sa carrière artistique en 1951, d'abord comme animatrice à la Chaîne 2 de la Radio

algérienne, puis comme chanteuse. Auteure de ses propres textes dès l'année 1953, Djamila connaîtra le succès avec, entre autres chansons, «Abahri», «Aya

Assas El Djamaâ» et «Arnouyas amane a khali», avant de rejoindre la chorale féminine «Urar Nel' Khalath» à la Chaîne 2, avec Ch'rifia notamment.

Sa carrière au cinéma et à la télévision a débuté en 1962, pour se voir ensuite sollicitée par Mohamed Hilmi pour une série de téléfilms, Mohamed Lakhdar Hamina dans «Le vent des Aurès», Toufik Farès dans «Les hors-la-loi» et Sid Ali Mazif dans «Leila et les autres».

Djamila a été enterrée hier après-midi au cimetière de Dely Brahim à Alger.

L. B.

Festival international de l'inchad

Constantine accueille aujourd'hui les participants

La 8^e édition du Festival international de l'inchad de Constantine s'ouvre aujourd'hui au théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, avec la participation, pour la première fois d'un pays africain, le Sénégal, a indiqué mardi le commissaire du festival, Samir Louahlouah.

Au cours d'une conférence de presse consacrée à cet événement culturel, M. Louahlouah a indiqué qu'en plus de la Syrie, le Maroc et la Tunisie, le Sénégal viendra rehausser le festival et donnera la possibilité au public de découvrir ce genre musical dans sa dimension «purement africaine».

Qualifiant ce pays d'une «grande école de l'inchad», le même responsable a indiqué que l'artiste Mohamed Gim Saw de la troupe

Nour Essalem du Sénégal animera avec le duo Abderrahmane Bouhbila et Neacer Mirouh de Constantine la soirée de clôture de ce festival international dont l'ouverture coïncide avec la célébration du 65^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération (novembre 1954) et la clôture interviendra durant la semaine du Mawlid Ennabaoui.

A ce titre, M. Louahlouah a indiqué que la soirée inaugurale qui sera animée par l'artiste Aya Daghoudj de la Tunisie et Abdeldjalil Akhruf de Constantine verra l'interprétation «exclusivement» de chansons patriotiques algériennes et autres puisées du patrimoine national.

Le mounchid Hichem Karim du Maroc,

l'artiste Chadi Abdelkrim de la Syrie et Lokmane Skander (Médéa) et Kamel Rezoug (El Oued) se succéderont sur la scène du théâtre régional de Constantine les 1^{er} et 2 novembre avec comme mission de faire «la promotion de ce genre musical spirituel», a souligné le même intervenant.

La participation algérienne dans ce festival a été sélectionnée de manière à permettre une représentation des quatre coins du pays, a encore souligné le même intervenant qui a fait part de la présentation par les artistes algériens à l'occasion de ce festival d'un projet sous forme de recueil des genres de l'inchad.

F. H.

Théâtre régional d'Oran

«Sindbad» fait le bonheur des enfants

La nouvelle production théâtrale «Sindbad» a fait bonne impression mardi chez les enfants venus nombreux au théâtre régional d'Oran «Abdelkader-Alloulou» à l'occasion de la première représentation du spectacle.

La pièce, une invitation au voyage fantastique de Sindbad le marin, a captivé de bout en bout le petit public du TRO qui s'est montré émerveillé par l'animation agrémentée par des jeux

d'ombres et de lumières.

Plusieurs jeunes comédiens sont distribués dans ce conte des «Mille et Une nuits» qui plonge l'assistance dans une période lointaine, titillant ainsi l'imaginaire des petits devant de nombreuses scènes décrites pour la plupart sur fond d'ombres chinoises et de musique.

La mise en scène est signée Bengueddache Boualem, marionnettiste algérien établi en France où ses qualités profes-

sionnelles lui ont valu nombre de distinctions, dont le Prix de la création expérimentale au Festival mondial de la marionnette de Strasbourg (France, 2013).

La contribution de ce spécialiste a été saluée par le directeur du TRO, Mourad Senouci, qui a fait savoir que le montage de «Sindbad» a constitué un atelier de formation au profit de l'équipe technique du théâtre d'Oran.

De nouvelles séances de formation sont programmées pour

cette saison culturelle, en collaboration avec le marionnettiste, permettant ainsi au TRO de s'investir davantage dans ce genre de spectacles, a fait valoir M. Senouci.

D'autres représentations de «Sindbad» seront données en novembre au TRO avant sa mise à l'affiche en décembre au Théâtre national «Mahieddine-Bachtarzi» d'Alger (TNA), a-t-on indiqué.

M. K.

AGEND'ART

Galerie d'art Bloom (El-Biar, Alger)

Jusqu'au 12 novembre :

Exposition de peinture «La seconde intercalaire» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovsaya.

Musée d'art moderne d'Oran

Jusqu'au 7 novembre :

Exposition collective «Balearics», avec la participation de 25 artistes méditerranéens, organisée par la Fondation Balearia en partenariat avec l'Institut Cervantès (Espagne).

Office Ryad El Feth

Du 7 au 16 novembre :

10^e édition du Festival international du cinéma d'Alger



Mondiaux 2019 de karaté do (jeunes) Helassa heureux pour sa consécration mondiale

LE KARATÉKA algérien Ayoub Anis Helassa sacré champion du monde juniors de kumite (-55 kg), a indiqué mardi à Alger que la médaille d'or décrochée au Chili n'est qu'«une étape de ma carrière», qui ne fait que débiter. «Je remercie toutes les personnes qui m'ont soutenu et encouragé pour atteindre mon niveau actuel. La compétition était très disputée, mais j'étais déterminé à faire retentir l'hymne national lors de la finale», a déclaré Helassa à son arrivée à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger, en présence du ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderaouf Salim Bernaoui. Helassa (-55 kg/juniors) a remporté vendredi dernier à Santiago (Chili) le titre mondial «kumite» grâce à sa victoire en finale face au Marocain Djina Abd El-Ali. «C'était un tournoi très relevé avec plus de 1 500 participants représentant 96 pays. J'ai abordé la compétition match par match jusqu'à la finale qui s'est disputée devant une salle archicomble. J'ai réussi à me hisser jusqu'en finale grâce au travail psychologique et les encouragements du staff technique national», a souligné le natif de Constantine. «Cette médaille d'or est le fruit de plusieurs facteurs, à commencer par le travail du staff technique national et mes entraîneurs en club. Je remercie également le président de la Fédération algérienne, Slimane Mesdoui et les membres du bureau fédéral qui ont toujours cru en moi, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Chili qui nous a mis dans les meilleures conditions», a-t-il ajouté. Le champion du monde juniors a également assuré que cette médaille d'or n'est que la première étape de sa carrière, promettant d'autres consécration lors des prochains rendez-vous internationaux dont les Championnats du monde 2020 en Afrique du Sud et les Jeux méditerranéens 2021 à Oran (Algérie). De son côté, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderaouf Salim

Bernaoui, a estimé que le sacre de Helassa est une fierté pour l'Algérie en général et le sport national en particulier. «Ce titre mondial est le fruit du travail réalisé par son club qui forme des athlètes de haut niveau. Constantine est un pôle de développement pour cette discipline. Cette consécration conforte également la politique de la Fédération algérienne qui est parvenue à décrocher un titre mondial, après les difficultés qu'elle avait traversées en 2018», a-t-il déclaré.

Avenir radieux

Le ministre a exprimé l'espoir de garder tous ces acquis sportifs en déclarant : «J'espère maintenir cette méthode de formation, à condition de la présence d'un milieu sain, et pourquoipas l'obtention d'une médaille olympique dans ce sport. De notre part en tant que tutelle, nous avons fini par rétablir l'ordre dans la maison sportive algérienne, en imposant la discipline et la sérénité». Le président de la Fédération algérienne de karaté-do, Slimane Mesdoui, a souligné, de son côté, la fierté de son instance après l'exploit du jeune Algérien : «Nous sommes très fiers de ce résultat qui va donner une nouvelle souffle à la discipline. Nous ambitionnons aujourd'hui de décrocher une médaille aux Olympiades 2020, maintenant que le karaté-do est devenu un sport olympique». De son côté, l'entraîneur national dekaraté, Tarek Adnan a révélé : «Nous avons observé le niveau de la compétition et nous nous sommes assurés que le jeune Anis était capable de réussir quelque chose. Nous avons abordé le sujet avec lui, en disputant tous ses combats comme une finale, en respectant scrupuleusement les consignes du staff technique. Grâce à sa concentration, il a réussi à battre des adversaires forts et réputés, dont le Jordanien Afif Ghaith en demi-finale».

Cyclisme/ Tour du Faso (5^e étape) Islam Mansouri décroche la 4^e place

L'ALGÉRIEN Islam Mansouri a terminé à la 4^e place de la 5^e étape de la 32^e édition du Tour cycliste du Faso, courue mardi entre Bousse et Ouahgouya sur une distance de 135,5 km. Le cycliste algérien de la formation continentale SovacNatura4Ever a franchi la ligne d'arrivée à 13 secondes du vainqueur de l'étape, le Belge Jeroen Kesteloot qui a réalisé un temps de 3h03:40, devant les deux Burkinabés, Bachirou Nikiéma et Abdoul Aziz Nikiéma. Au classement général, Mohamed Bouzidi reste scotchée à la 15^e place

avec une minute de retard sur le Rwandais Moise Mugisha, porteur du maillot jaune de leader avec un temps 12h13:15, devant l'Angolais Dario Antonio, classé 2^e à 38 secondes, alors que la 3^e place est occupée par le Burkinabé Bachirou Nikiéma, à 40 secondes. Par ailleurs, l'Algérien Bouzidi a perdu son maillot vert du meilleur sprinteur au profit du Burkinabé, Bachirou Nikiéma (78 pts) et glisse à la 3^e place avec un total de 77 points. La 2^e place est occupée par le Burkinabé Mathias Sorgho (77 pts), vainqueur de la précédente édition.

Coupe arabe (1/8^{es} de finale/aller)

Sakhri refuse de jouer à Bassora

■ Le directeur sportif du Mouloudia d'Alger, Fouad Sakhri, a refusé la proposition de l'Union arabe de football (UFA) de délocaliser le match prévu le 7 novembre prochain face à la formation irakienne Al-Quwa Al-Jawiya pour le compte des huitièmes de finale de la Ligue des champions arabe de Karbala vers l'autre ville irakienne, Bassora.

Par Mahfoud M.

En effet, Sakhri pense que cette dernière ne diffère pas de la ville sainte chiite qui connaît des heurts, des mouvements de protestation et qui est donc en proie à l'insécurité. Pour le responsable du doyen des clubs algériens, il vaudrait mieux le délocaliser carrément en dehors de l'Irak, par exemple en Jordanie, mieux sécurisée. «Nous avons envoyé un courrier à l'Union arabe de football (UFA) demandant la délocalisation de la rencontre face à Al-Quwa Al-Jawiya, prévue le 7 novembre à Bassora, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut actuellement en Irak», a souligné Fouad Sakhri. «Notre demande devrait aboutir et la rencontre pourrait se jouer sur un terrain neutre, probablement à Amman, en Jordanie. Nous sommes en contact permanent avec l'ambassadeur d'Algérie en Irak qui nous a confirmé que la situation sécuritaire demeure instable», a-t-il ajouté. Concernant la seconde manche, un responsable du MCA avait affirmé qu'elle se jouera en décembre prochain, «mais aucune date n'a encore été fixée». Les responsables algériens sont donc en attente d'une bonne nouvelle pour pouvoir préparer ce rendez-vous dans les meilleures conditions possibles et peut-être



Sakhri insiste pour changer de pays

réussir à remporter le succès lors de cette première manche, sachant que cette compétition est le premier objectif du club qui souhaite aller le plus loin possible et pourquoi pas la remporter, vu que tous les moyens sont mis par la direction pour décro-

cher un titre international, en plus du vœu de la direction de jouer le titre du championnat national également après une longue absence à ce niveau.

M. M.

Championnat tunisien (ES Tunis)

Chetti en aura pour trois à quatre semaines

Le défenseur international algérien de l'ES Tunis, Lyes Chetti, victime d'une blessure musculaire, devra observer un repos allant de trois à quatre semaines, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 tunisienne de football sur son site officiel. L'ancien joueur de la JS Kabylie (Ligue 1/ Algérie) s'est blessé dimanche lors de la victoire décrochée en déplacement face au CS Sfaxien (2-0), dans le cadre de la 6^e journée du championnat. Du coup, Chetti (24 ans) déclare forfait pour les deux premiers matchs de l'équipe nationale aux qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 : face à la Zambie le 14 novembre à Blida, et le 18 novembre face au Botswana à Gaborone. Il a signé sa première convocation chez les Verts en septembre dernier, à l'occasion du match amical disputé face au Bénin (victoire 1-0) au stade olympique du 5-Juillet. Chetti

s'est engagé avec le détenteur de la Ligue des champions d'Afrique durant l'intersaison pour un contrat de quatre ans. Le club tunisois comprend dans son effectif quatre autres joueurs

algériens : le défenseur Abdelkader Bedrane, le milieu de terrain Abderraouf Benghit, ainsi que les deux attaquants Tayeb Meziani et Bilal Bensaha.

Classement mondial féminin de tennis (ITF)

Inès Ibbou 173^e

LA TENNISWOMAN algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis quelques jours en raison d'une blessure, a quand même gagné deux places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale (ITF), remontant ainsi au 173^e rang avec un total de 152 points. La championne d'Afrique 2015 juniors s'était en effet retirée du tournoi Copa Nadia, organisé du 13 au 20 octobre à Séville (Espagne), après avoir contracté une blessure pendant qu'elle affrontait l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers au premier tour des qualifications. Son éloigne-

ment des terrains n'a pas empêché l'Algérienne de 20 ans de réaliser cette petite progression dans la hiérarchie mondiale de l'ITF. En revanche, sa compatriote Amira Benaïssa, absente depuis plus longtemps sur le circuit, a enregistré une chute vertigineuse cette semaine, puisqu'elle a perdu pas moins de 681 places, pour se retrouver au 1522^e rang de la nouvelle hiérarchie, toujours dominée par l'Australienne Seone Mendez (615 pts), devant la Brésilienne Thaisa Grana Pedretti (598 pts) et la Russe Anastasia Zakharova (570 pts).

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Finances

Les banques publiques en grève le 10 novembre

LA COORDINATION syndicale bancaire a décidé d'une journée de protestation le dimanche 10 novembre. Cet arrêt de travail est motivé, selon le communiqué syndical, par l'absence d'écho à la plateforme de revendications sociales présentée le 28 mars, qui pourtant ne

représente qu'une infime partie des problèmes vécus par les travailleurs. Le syndicat précise qu'en cas de manque de réponse à cette action, d'autres formes de protestation seront mises en œuvre et ce, tout en laissant ouverte la voie du dialogue. **M. B.**

«À sa demande»

Fin de fonctions de la présidente du Conseil des droits de l'Homme

LE CHEF de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a mis, mardi, fin aux fonctions de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Benzerrouki «à sa demande», indique un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat, Abdelkader

Bensalah, a signé, mardi 29 octobre 2019, un décret présidentiel mettant fin aux fonctions de la présidente du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Fafa Benzerrouki à sa demande», précise le communiqué. **M. L.**

Angola

Le Parlement suspend une fille de l'ex-président pour «enrichissement illégal»

LE PARLEMENT angolais a suspendu une fille de l'ex-président Jose Eduardo dos Santos, qui était députée depuis plus de dix ans, pour absentéisme et «enrichissement illégal», ont rapporté des médias. L'Assemblée nationale a voté mardi la suspension de Welwitschia dos Santos, dite «Tchize», l'un des six enfants de l'ex-président, de son siège de députée, jugeant qu'elle avait

«abandonné» son poste et s'était enrichie «illicitement». Welwitschia était députée depuis 2008 et membre depuis 2016 du comité central du Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA), le parti au pouvoir. Moins connue que sa demi-sœur Isabel – qui dirigeait la compagnie pétrolière nationale sous son père –, Welwitschia avait émigré l'an dernier au Royaume-Uni. **M. Y.**

Communes d'Ighram et Ighil Ali / Béjaïa

Près de 1 400 foyers raccordés au gaz naturel

PAS moins de 540 foyers du village Taslent, dans la commune d'Ighram (daïra d'Akbou), ont été raccordés avant-hier au gaz naturel. L'opération a également touché le même jour 802 autres foyers dans le village dit Tazayer, dans la commune d'Ighil Ali. Le branchement au gaz de ville dans ces localités a été effectué lors de visites effectuées par les autorités de la wilaya, en présence des autorités locales. L'opération a provoqué une grande liesse chez les bénéficiaires de cette énergie qui n'ont pas manqué d'exprimer leur contentement, d'autant que le branchement au gaz de ville intervient après une attente qui aura duré des dizaines d'années et intervient, aussi, au seuil de la période hivernale. Il est utile de noter que ces localités sont situées sur les chaînes montagneuses du Djurdjura et des Bibans, soit à plus de 900m d'altitude, et leurs habitants souffrent du froid la moitié de l'année et font souvent face au manque de gaz butane qui n'est pas livré parfois à cause de l'isolement provoqué par les chutes de neige. Environ 3 000 autres foyers sont concernés par le raccordement au gaz naturel dans la daïra d'Ighil-Ali. Leur raccordement est prévu dans les prochains mois, a-

t-on appris. Pour rappel, quelque 534 foyers, sur les 1 064 prévus, avaient été raccordés la semaine dernière au gaz de ville dans le douar Aït Melloul, dans la commune de Tichy. Ce douar est situé dans une zone montagneuse de plus de 900m d'altitude et regroupe plusieurs villages dont Izoumam, Ighil Isli, Izoumam, Tizi Ouaglène, etc. Pour rappel, quelque 946 foyers avaient été raccordés en mai dernier à Souk El-Tennine notamment, dans le village Tizi, et cela a contribué à élever le taux de raccordement de la wilaya qui était il y a quelques années très faible. Il est utile de rappeler que le taux de pénétration en gaz de ville dans la wilaya de Béjaïa était de 42 % au début de l'année 2018. Il est passé à 64 % en 2019, surtout avec la relance du gazoduc de 20 pouces reliant les localités de l'Est après un blocage qui aura duré 15 années. L'objectif fixé par le secteur qui a initié de nombreuses opérations, est d'atteindre un taux de raccordement de plus de 80 % à la fin du programme global en cours de réalisation, soit en 2020.

Hocine Cherfa

Les juges en grève



Djalou@hotmail.com

24^e Sila

Hassane Rabehi inaugure le Salon du livre

■ Plus d'un millier d'exposants, dont 298 maisons d'édition algériennes, prennent part au salon au côté de quelque 700 éditeurs étrangers venant d'une quarantaine de pays dont le Sénégal, invité d'honneur de cette 24^e édition.

Par Racim C.

Le ministre de la Communication, porteparole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a inauguré, hier après-midi au Palais des expositions (Pins maritimes, Alger), le 24^e Salon international du livre d'Alger (Sila). Accompagné de membres du

gouvernement, aux côtés du ministre de la Culture et de la Communication sénégalais, Abdoulaye Diop, M. Rabehi a fait le tour des stands des exposants au Sila. Etaient également présents le commissaire du Sila, Mohamed Iguer, au côté des représentants d'institutions publiques et du corps diplomatique accrédité à Alger. Plus d'un millier d'exposants, dont 298

maisons d'édition algériennes, prennent part au salon au côté de quelque 700 éditeurs étrangers venant d'une quarantaine de pays dont le Sénégal, invité d'honneur de cette 24^e édition. Le Sila ouvre ses portes au public jusqu'au 9 novembre, il accueillera les visiteurs tous les jours de 10h00 à 19h00.

R. C./APS

Centres d'enfouissement technique

Des CET dotés de stations de traitement du lixiviat à travers 33 wilayas

Les Centres d'enfouissement technique de 33 wilayas seront dotés de stations de traitement du lixiviat, a fait savoir, hier à Alger, le chef de département de suivi des stations de traitement des déchets à l'Agence nationale des déchets, Ounis Benmehnia. Intervenant lors d'une journée d'étude sur le lixiviat, le responsable a souligné que dans le cadre de la mise en œuvre du programme élaboré par le ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables, les CET de 33 wilayas seront dotés de stations de traitement du lixiviat avec une capacité de traitement de 80 m³/jour pour chaque station. La capacité de chaque station permettra de répondre aux besoins des wilayas en matière de traitement du lixiviat, a-t-il indiqué, précisant que la réalisation de ces stations a été lancée depuis près de 8 mois. Actuellement, les premières stations sont réceptionnées dans les wilayas de l'ouest et de l'est du pays

pour le traitement du lixiviat. M. Benmehnia a appelé les citoyens à faire le tri des déchets pour assurer un meilleur recyclage. L'application mobile lancée par l'AND «Ndif» est à même de permettre aux citoyens de signaler les points noirs, a-t-il ajouté, indiquant qu'une commission technique au niveau de l'agence prend en charge tous les signalements pour procéder à leur élimination. Il a mis en avant, par ailleurs, l'impératif de lancer des campagnes de sensibilisation afin d'inculquer la culture du tri sélectif chez soi. Intervenant à cette occasion, la directrice chargée de la gestion intégrée des déchets à l'Agence nationale des déchets (AND), Fatma-Zohra Barça, a indiqué que la gestion intégrée était une des priorités du ministère de tutelle qui s'attelle à lutter contre tous types de pollution et protéger l'environnement. «L'équipement des CET de stations de lixiviat reflète le grand intérêt que porte le ministère de l'Environnement

aux déchets et plus particulièrement à leur gestion par de nouvelles méthodes», a-t-elle estimé, rappelant «le programme tracé par la tutelle portant équipement de 33 wilayas de stations de lixiviat installées au niveau des CET pour réduire au maximum la pollution». Le directeur général (DG) de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane, a abordé, quant à lui, l'apport de ces stations à l'industrie à travers les pièces de rechange utilisées dans leur installation, jugeant impératif de prendre en charge le lixiviat eu égard à ses effets néfastes sur l'environnement, et partant, sur la santé publique. Lors de cette rencontre qui a réuni plusieurs intervenants et responsables dans le domaine de la gestion des déchets, l'accent a été mis sur l'adoption d'une technique de tri sélectif et le traitement du lixiviat pour relever le défi de la pollution.

Yanis F./APS